Assises du Finistère : Adam Mahmoud condamné à 8 ans de prison et une interdiction définitive du territoire français pour avoir violé deux femmes

27/06/2022 à 22h47



Pendant trois jours, la cour d'assises du Finistère a jugé un homme pour viol. Il est condamné à 8 ans d'emprisonnement et une interdiction définitive du territoire français.

Jeudi 23 et vendredi 24 juin 2022, la cour d'assises du Finistère, à Quimper (Finistère), jugeait Adam Mahmoud pour des viols commis sur deux femmes, en 2019 dans le Sud-Finistère.

Il est condamné à 8 ans d'emprisonnement pour viol et une interdiction définitive du territoire français.

Ouest-France